

Entrez une
forme



[options d'affichage](#)

catégorie : toutes ▼

ADULTÉRER, verbe trans.

I. – Emploi trans. [Le suj. désigne une pers. ou une chose]

A. – [L'obj. désigne une matière] Dégrader une substance pure et active en y mêlant une ou plusieurs substances étrangères de moindre qualité :

1. Leurs études se développant, ils en vinrent à soupçonner les fraudes dans toutes les denrées alimentaires. Ils chicanèrent le boulanger sur la couleur de son pain. Ils se firent un ennemi de l'épicier, en lui soutenant qu'il **adultérait** ses chocolats. G. FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, t. 1, 1880, pp. 54-55.

2. Beauté de ce tissage où même la matière première est indigène et que rien ne vient **adultérer**. A. GIDE, *Voyage au Congo*, 1927, p. 823.

– *Spéc., DR.* Falsifier. *Adultérer des médicaments; adultérer des monnaies* (par des alliages dépassant le taux légal) (cf. *infra* étymol.). D'une manière générale, le mot, employé au sens propre, relève de la langue du droit : *adultérer*, c'est frauder, en altérant d'une manière contraire aux dispositions légales ou réglementaires.

B. – Au fig. [L'obj. désigne le plus souvent une entité morale, except. une pers. ou un ensemble de pers.] Altérer la pureté originelle par le mélange d'éléments de moindre qualité :

3. [Le cardinal Boccanera] : – L'unité (...) ce n'est là que l'ambition furieuse et aveugle d'un conquérant qui élargit son empire, sans se demander si les nouveaux peuples soumis ne vont pas désorganiser son ancien peuple, *jusqu'à là fidèle*, l'**adultérer**, lui *apporter la contagion* de toutes les erreurs. É. ZOLA, *Rome*, 1896, p. 455.

4. Le don est à bon droit suspect dans le capitalisme contemporain. Ce système a diffusé et intensifié à un degré jamais atteint le culte des vertus acquisitives et la passion du lucre; par son seul fonctionnement il **adultère** et *déprisse* l'esprit de don. F. PERROUX, *L'Économie du XX^e siècle*, 1964, pp. 392-393.

II. – Emploi pronom. (à sens passif) [Le suj. désigne une chose]

A. – Au propre :

5. Après que la mise en place fut effectuée, le soir, tout cela se concilia, se tempéra, s'assit : les boiseries immobilisèrent leur bleu soutenu et comme échauffé par les oranges qui se maintinrent, à leur tour, sans **s'adultérer**, appuyés et, en quelque sorte, attisés qu'ils furent par le souffle pressant des bleus. J.-K. HUYSMANS, *À rebours*, 1884, p. 21.

B. – Au fig. :

6. On peut dire qu'avec Mallarmé, Proust, Gide, Valéry (par leurs doctrines, sinon leurs œuvres), Giraudoux, Suarès, les surréalistes et leurs descendants, nous possédons cette chose qui **s'est adultérée** dès le début de la littérature et dont seuls peut-être les alexandrins avaient donné l'exemple : le *pur* littéraire. J. BENDA, *La France byzantine*, 1945, p. 173.

Rem. Ac. t. 1 1932 note : „On dit plutôt aujourd'hui altérer.`` Le mot est signalé comme arch. par Pt ROB.

Prononc. – 1. Forme phon. : [adyltere]. PASSY 1914 transcrit : adylte 're ou -e're, avec [ɛ] ou [e] mi-longs. **2. Dér. et composés.** – *Adulter-* : *adultérateur, adultération, adultère, adultéresse, adultérieusement, adultérin, adultérinité, adultériser*. **3. Forme graph.** – Pour la répartition des graph. *é/è* dans le paradigme verbal, cf. *abrégé*.

Étymol. ET HIST. – 1. a) 1350 « commettre l'adultère » (GILLES LE MUISIT, II, 101 ds GDF. *Compl.* : Ches bienfais a David petit consideret Mais a, par droit avis, occis, **adulteret**), guère en usage d'apr. FUR. 1701; **b)** 1450 « détourner de la foi conjugale » (MONSTRELET, *Chronique*, II, 160 ds GDF. *Compl.* s.v. : **adulterer** l'épouse incorrompue), empl. jusqu'à la fin du XVI^es.; **2.** 1751 (*Encyclop. s.v. adultération* : C'est un crime capital dans tous les pays d'**adultérer** la monnaie courante... Il est d'une conséquence infinie pour les malades de ne point acheter les médicaments des coureurs de pays, qui les vendent **adultérés**). Empr. au lat. *adulterare* au sens 1 dep. Caton (*TLL* s.v., 883, 63 : *uxor tu si adulterares*), au sens 2 dep. Plaute (*ibid.*, 884, 14 : *adulterare eum aibat rebus ceteris praeter symbolum*).

STAT. – Fréq. abs. litt. : 6.

BGB. – BAILLY (R.) 1969. – BAR 1960. – BÉL. 1957. – BÉNAC 1956. – BOISS.⁸. – DUPIN-LAB. 1846. – FROMH.-KING 1968. – LAV. Diffic. 1846. – NYSTEN 1814-20.

